



Terrains de tennis de Veauche

Veauche (42)

Couvertures de 2 terrains de tennis.



Maître d'ouvrage :

Mairie de Veauche

Maîtrise d'œuvre :

ATELIER KARR

L'opération en chiffres :

Surface foncière :	5.052 m ²
Surface bâtiments :	1.600 m ²
Montant de l'opération :	563.900 € HT
Montant des travaux :	524.000 € HT
Livraison :	janvier 2014

Les enjeux et les objectifs :

- Livraison en respect de délais très important ;
- Enjeu thermique : chauffage par ventilation pour maintien au minimum 12°C en période hivernale ;
- Réhabilitation au sein d'une zone d'activités ;
- Présence de mitoyens très proches ;
- Réalisation en matériaux pérenne ;
- Respect des normes de la Fédération Française de Tennis.

Les missions de la SEDL, assistant au maître d'ouvrage :

- Préparation, suivi et règlement des marchés d'études et des prestations intellectuelles (étude géotechnique, CSPS, contrôle technique) ;
- Suivi des études ;
- Assistance pendant le choix des entrepreneurs ;
- Assistance pour la conduite des travaux et le règlement des entrepreneurs ;
- Suivi du règlement du marché de maîtrise d'œuvre et des autres marchés de prestations intellectuelles ;
- Assistance pendant la période de garantie de parfait achèvement.